

*« L'important est de se positionner par rapport au contenu des politiques culturelles dans lesquelles un certain nombre de missions sont à prendre en compte autour de la création, la diffusion, et l'accompagnement des pratiques. »*

## Guy Dumélie

*Guy Dumélie, en tant qu' élu à la Mairie d'Aubervilliers, est vice-président de la FNCC (Fédération Nationale des Collectivités Territoriales), en charge des questions culturelles.*

Avant d'arriver sur le thème de la journée, notre problème actuellement à la FNCC, c'est qu'avec les élections municipales nous assistons à un très large renouvellement chez les élus. Nous sommes en pleine période de réorientation. Et dans le même temps nous assistons à une forte demande de formation de la part des nouveaux élus : les premières formations que nous avons voulu faire ont eu un succès bien plus grand encore que l'après-élections municipales de 2001. Ceci est un élément de réponse, partielle certainement, à vos craintes. Ce n'est pas d'hier que nous entendons cela et que les élus ont à faire à un regard critique de la part des acteurs culturels. Au début du XXe siècle, un inspecteur des Beaux-Arts disait qu'il ne fallait surtout pas que les édiles locaux se préoccupent de culture, qu'il n'y avait que le Ministre, protecteur des arts et des artistes, qui pouvait s'en préoccuper, alors que les édiles locaux en étaient complètement incapables. Mais progressivement une capacité d'expertise s'est développée chez les élus des grandes villes, des départements, et des régions car ils se sont vraiment dotés de cette compétence à l'expertise. Il y a toujours, après les échéances municipales, de nouveaux élus pour considérer que tout ce qui a été fait auparavant ne vaut pas un clou et que maintenant tout doit changer. Nous avons donc toujours ces risques-là, ces craintes, et elles sont trop nombreuses encore même si elles ne sont que très locales et très parcellaires. Il faut donc à la fois en tenir compte, mais ne pas les surestimer.

Les politiques culturelles sont en pleine mutation. Nous avons bâti depuis très longtemps, et notamment depuis Malraux, des politiques culturelles qui étaient centrées sur la création d'institutions, d'établissements dans lesquels on finançait des équipes artistiques, et le passage de cette conception à une conception territoriale avec des responsabilités diversifiées en matière culturelle pose un certain nombre de problèmes aux élus qui prennent cela avec du retard et qui ressentent un réel besoin de formation. Nous l'avons vu de façon très concrète avec la loi d'août 2004 sur l'enseignement artistique vis-à-vis des élus des villes et des départements, à qui nous avons eu beaucoup de mal à expliquer les enjeux de la loi. Cela a été très long et très difficile, et même si les régions et les départements ont saisi les enjeux de cette question, pour les adjoints à la Culture des villes, c'est encore une question qui est insuffisamment prise en compte. Ce sont des réalités de terrain avec lesquelles nous avons à faire.

Pour illustrer mes difficultés avec les clivages « Musiques Actuelles/Jazz et Musiques Improvisées », je vais vous donner deux exemples.

Dans les derniers textes, qui ont trait à l'enseignement de la musique et qui sont parus l'année dernière dans la foulée de la loi de 2004, la loi insiste pour que, dans le champ de la « musique classique », il faille absolument développer la pratique de l'improvisation qui jusqu'à maintenant était très peu présente dans les conservatoires. Un deuxième exemple. Je suis à Aubervilliers, président d'une association qui a comme fonction l'accompagnement des pratiques artistiques de nos concitoyens. Nous organisons en ce moment-ci tout un programme d'actions, avec l'Ircam, Sylvain Kassap, et Alain Damien, clarinette solo à l'Intercontemporain. Donc dire : « C'est dans telle catégorie et ce n'est pas dans telle autre catégorie », m'est un peu compliqué.

Alex Dutilh a mis le doigt sur ce paradoxe en 1998 : celui d'un secteur musical, prédominant dans la société, qui reçoit les restes, les rogatons au niveau financement public, voilà. Ce paradoxe-là, nous avons à faire avec, et dès qu'il y a restriction budgétaire, c'est le petit dernier qui subit de plein fouet, le premier, les effets négatifs.

Alors comment les choses peuvent-elles avancer ? Je parlerai avec aussi l'expérience que nous pouvons avoir à Banlieues Bleues, qu'on soit un festival ou qu'on soit une structure locale. L'important est de se positionner par rapport au contenu des politiques culturelles dans lesquelles un certain nombre de missions sont à prendre en compte autour de la création, la diffusion, et l'accompagnement des pratiques. Nous pouvons nous poser la question pour l'ensemble des champs et des responsabilités publiques en matière de culture : « Où puis-je intervenir ? Comment puis-je le faire ? Et avec qui puis-je établir des partenariats ? » Ainsi, Banlieues Bleues a depuis très longtemps des actions musicales organisées en partenariat avec les forces locales, les conservatoires et tous les acteurs locaux en matière de jazz. Il s'agit donc d'insister sur le rapport avec les autres acteurs du territoire, quels qu'ils soient, dans le domaine artistique, et ensuite d'avoir des temps d'élaboration et d'échange avec ces différents acteurs, même si cela n'est pas une chose simple. Nous n'avancerons pas si ces questions ne sont pas posées.